



60^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la mise à jour orale du HC sur Haïti (avec la participation de l'expert)

Genève, le 2 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour sa mise à jour.

Haïti traverse une crise profonde, marquée par des milliers de morts, la violence, les déplacements forcés et l'insécurité alimentaire.

La Suisse est préoccupée par les graves violations des droits de l'homme qui touchent particulièrement les femmes et les enfants. La violence basée sur le genre, perpétrée par des gangs armés, mais résultant aussi de modèles de comportement sociaux traditionnels, déchire les familles et laisse des traumatismes profonds chez les victimes. Les bases nécessaires à la prévention d'une part et d'autre part au traitement de ces crimes doivent être posées dès aujourd'hui.

La Suisse, présente dans le pays, contribue à protéger les victimes de la violence, mais aussi à renforcer la résilience de la population à moyen terme. À une époque où

les ressources humanitaires s'amenuisent, la crise en Haïti ne doit pas tomber dans l'oubli.

Avec l'expiration du mandat de la mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti, des décisions importantes doivent être prises quant au soutien futur à la résolution de la crise sécuritaire. Cette crise multidimensionnelle n'est pas une fatalité. Il existe des solutions. Il faut notamment rétablir la confiance dans les institutions étatiques et offrir des perspectives économiques, en particulier aux jeunes.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Quelles possibilités voyez-vous pour promouvoir la justice et la cohésion sociale en Haïti pour mettre fin à la spirale de la violence ?

Je vous remercie.